

Grille tarifaire

Applicable au 08/06/2026



Offre de gaz - Gaz Fixe Juin 2026

Zone (1 à 6) : Votre zone dépend de la distance entre votre commune et le site de stockage de gaz la desservant

Plage de consommation prévisionnelle : La plage de consommation à laquelle vous appartenez dépend de la quantité de gaz (exprimée en kWh) que vous consommez au cours d'une année

Abonnement (€ / mois) : Cette part varie en fonction de votre abonnement

Prix (€ / kWh) : C'est le prix pour l'énergie que vous consommez

Plage de consommation prévisionnelle		Cuisson / eau chaude 0 - 4000 kWh		Chauffage 4000 - 300000 kWh	
		Prix HTT	Prix TTC	Prix HTT	Prix TTC
Abonnement (€ / mois)		9,10	12,27	20,05	28,66
Prix (€ / kWh)	Zone 1	0,10858	0,14996	0,08191	0,11796
	Zone 2	0,10953	0,1511	0,08349	0,11986
	Zone 3	0,11057	0,15235	0,08561	0,1224
	Zone 4	0,11128	0,1532	0,08681	0,12384
	Zone 5	0,1117	0,15371	0,08758	0,12476
	Zone 6	0,11163	0,15362	0,08753	0,1247

Le bonus parrainage : 40€ dans votre cagnotte et 40€ pour votre filleul

Parlez d'Octopus Energy autour de vous, ça rapporte ! A chaque parrainage, nous vous offrons 40€ pour vous et 40€ pour votre filleul, dès l'activation de son contrat chez Octopus Energy.

Pour parrainer, il suffit de partager votre lien de parrainage à vos proches et voisins. Il est doté d'un code de parrainage lié directement à votre compte client. Il est valable pour toute souscription en ligne et sans limite de filleuls !

Comment sont calculés les prix TTC ?

Pour obtenir le prix « toutes taxes comprises » (TTC), il faut ajouter au prix « hors toutes taxes » (HTT) les éléments suivants :

1) L'accise sur le gaz (anciennement TICGN Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel) : cette taxe est prélevée sur chaque kWh de gaz consommé. Depuis le 1er août 2025, son montant est de 0,01543 €/kWh.

2) Puis la TVA :

- au taux de 20% pour l'abonnement et la CTA
- au taux de 20% sur la consommation de gaz et l'accise

Comment se décompose ma facture de gaz ?

Votre facture de gaz couvre de nombreux coûts, notamment les taxes et contributions sur le gaz qui sont les mêmes, quel que soit votre fournisseur. Passer chez Octopus energy, c'est être sûr qu'une partie de votre facture rémunère directement un producteur d'énergie renouvelable !

Synthèse des conditions générales de vente

Caractéristiques de l'offre et options incluses	<ul style="list-style-type: none">✓ Offre sans engagement✓ Espace client en ligne permettant de piloter sa consommation
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none">✓ Durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction✓ Date d'effet : au plus tôt le lendemain de la transmission de la commande à GRDF et au plus tard 10 jours après la demande
Facturation et modalités de paiement	<ul style="list-style-type: none">✓ Paiement des mensualités en début de mois✓ Facturation tous les 12 mois✓ Factures électroniques✓ Délai de paiement : affiché sur la facture✓ Modes de paiement : prélèvement bancaire, mandat cash, chèque, chèque énergie - enregistrer les chèques sur le site https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/paiement
Conditions de révision des prix	<ul style="list-style-type: none">✓ Prix Hors Toutes Taxes bloqués pendant 1 an(s) à compter du début de la fourniture d'énergie.✓ Application des modifications réglementaires (impôts, taxes ou contribution de toute nature) dès leur entrée en vigueur.
Prestations techniques	<ul style="list-style-type: none">✓ Prestations possibles et prix disponibles sur grdf.fr (catalogue des prestations GRDF)
Résiliation à l'initiative du client	<ul style="list-style-type: none">✓ Moyen de prévenance : par email ou courrier indiquant le relevé de compteur de sortie✓ Délai de prévenance : contacter Octopus Energy le jour du départ du logement✓ Résiliation sans frais
Résiliation à l'initiative du fournisseur	<ul style="list-style-type: none">✓ Moyen de prévenance : courrier recommandé avec AR✓ Délai : 6 semaines
Incidents de paiement	<ul style="list-style-type: none">✓ Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal (minimum 7,50 €)
Dépôt de garantie	<ul style="list-style-type: none">✓ Peut être demandé pendant l'exécution du contrat en cas d'incidents de paiement répétés ou avant l'activation du contrat selon les conditions contractuelles✓ S'il est demandé, le dépôt de garantie est d'un montant de 300€
Service clients et réclamations	<p>Octopus Energy France - 87 Rue de Richelieu, 75002 Paris bonjour@octopusenergy.fr 09 77 55 80 30</p>